

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 10 novembre 2020

L'an deux mil vingt le mardi 10 novembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 05/11/2020

Date d'affichage 05/11/2020

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

Procurations : 2

Etaient présents :

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Chrystel VINCENT, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Était absents excusés : Madame Marion VEISTROFFER a donné son pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAI, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS a donné pouvoir à Monsieur Nicolas GAZENGEL.

Était absent non excusé : néant

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Anaïs LAUTRU a été élue secrétaire de séance.

ACHAT EQUIPEMENTS MOBILIERS CUISINE ÉCOLE

Madame FOUCAULT Alexandra expose que dans le cadre de la restructuration de l'école, il est prévu de compléter le mobilier de cuisine. Deux devis ont été demandés :

	COMPTOIRS DE BRETAGNE	FCPL
Chariot de service 3 étages	552 €	556,20€
Chariot vaisselle avec housse	739,80 €	/
Armoire réfrigérée froid ventilé 650 L	1150,20 €	1492 €
Armoire réfrigérée gaz réfrigérant	2573.10 € (601 L)	2054 € (650 L)
Lave-vaisselle	3051,64 € (33 L)	3701,00 € (23 L)
Plan de travail 1200x770x850	782,10 €	/
Table d'entrée 1100x750x850	494,10 €	1194 €
Table de sortie 1100x750x850	/	585 €
Adoucisseur eau		786 €
Forfait installation	450 €	1217 €

Monsieur Le Maire propose de retenir Comptoirs de Bretagne en choisissant le chariot à vaisselle avec housse, l'armoire réfrigérée avec gaz réfrigérant pour un total de 8090,74 € HT.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : **Pour : 14 voix**

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 13 novembre 2020.

Le Maire, Anthony ROULLIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20201110-2020-083-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2020

